

chose à l'appui de ma thèse ; savoir, que l'humeur secrétée par le crapaud n'est pas poison lorsqu'elle est introduite par l'estomac, c'est-à-dire, lorsqu'elle est introduite dans le système à l'état normal ! Cette admission est précieuse pour moi, et lorsqu'il admet en même temps que la plupart, seulement, des naturalistes sont opposés à mon opinion, j'en conclus, par induction, que la moindre partie d'entre eux y est conforme, et je trouve que j'ai raison d'être satisfait de n'être pas sur un terrain tout-à-fait isolé et totalement désavoué par tous les connaisseurs.

Cependant, je ne nie pas l'utilité de semblables recherches, ni celle de la discussion soulevée à leur occasion, ni le mérite de mes savants adversaires. Bien au contraire, j'admire le travail de Mr. le Dr. Crevier, et je crois même qu'il contribuera beaucoup à faire sa réputation comme naturaliste ; mais je ne puis souscrire sans réserve à ses conclusions, parceque, comme je l'ai déjà dit, la vérité de ses assertions n'est pas prouvée et que les faits du dehors semblent s'y opposer formellement.

Je suis heureux d'avoir contribué à provoquer cette discussion, parceque j'ai donné à mes adversaires l'occasion de dire d'excellentes choses qui, sans cela, n'auraient pas été produites aux yeux de vos lecteurs qui, eux, peuvent peut-être entretenir des opinions diverses et opposées les unes aux autres. Mais, peu importe ; j'aurai toujours rempli un devoir, en logeant mon protêt.

Cependant, il doit paraître clair aux lecteurs que je ne suis pas particulièrement opposé à la conclusion de Mr. le Dr. Ahern ; savoir que la substance provenant des pustules du crapaud " est un poison *sui generis*, quand elle est introduite sous la peau ou appliquée, à une plaie," mais, je prétends que les expériences du Dr. Crevier ne l'ont pas prouvé. En attendant de meilleures preuves, je nie hautement qu'elle ait aucune propriété toxique lorsqu'elle est introduite dans le système soit par la bouche ou par le contact avec aucune partie du corps à l'état normal, et la 8e expérience de Mr. le Dr. Crevier prouve péremptoirement que mon opinion, qui est demeurée sans réponse avouée, est bien fondée.